District Drôme Ardèche de Football

Commission des Arbitres

PROCÈS-VERBAL N°13

La CDA adresse ses sincères condoléances à AYDIN Aydin pour le décès de son papa

COURRIERS DES ARBITRES

- TARARE Sébastien : Reçu rapport disciplinaire, lu et noté
- SEDDOUGUI Fouad : lu et noté
- MAGNET Xavier : lu et noté
- GOMES David : Divers courriers, lus et notés, nous faire parvenir le certificat médical
- TOUMAYAN Damien : Absence test physique, lu et noté
- CALATAYUD Renaud : reçu rapport disciplinaire ; lu et noté
- GALOYAN Youri : Changement d'adresse, lu et noté
- MICHEL Sébastien : lu et noté (merci, si possible indiquer le nom du club)
- PROTOY Baptiste : Changement d'adresse, lu et noté

RAPPEL AUX ARBITRES

La vérification de la présence des éducateurs est obligatoire dans les catégories suivantes :
U15 D1 et D2, U17 D1 et D2, U19 D1, seniors D1 et D2
Merci de bien le noter dans la FMI dans la rubrique règlements locaux.
Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera faite.

INFORMATION CLÔTURE DE LA FMI

Trop souvent la clôture des rencontres n'est pas effectuée.
Il vous est rappelé qu'il faut impérativement clôturer la feuille de match informatisée avec votre code avant de quitter votre vestiaire.
Des vérifications seront réalisées chaque semaine et l'application du règlement intérieur sera faite.

FORMATION ELITE

Suite aux différentes candidatures reçues par la CDA, une soirée de présentation de la nouvelle formation Ligue a été programmée le vendredi 28 septembre 2018 au siège du District Drôme-Ardèche de Football.
Suite à cette soirée, tous les arbitres mentionnés dans la liste ci-dessous ont été intégrés dans la catégorie « ESPOIRS ».
De ce fait, la CDA se réserve le droit de désigner prioritairement les arbitres concernés sur différentes rencontres (arbitrage à 3) tout au long de cette saison sportive.

<u>Arbitres retenus :</u>

Jeunes

- ALBERT Fanny
- MOUSSIERE Tim
- PROVO Kylian
- ROUDIL Jean Bernard
- ROUX Jason
- RUIZ Josselin

Adultes

- DAUX Jessy
- DE JESUS SOUSA José Nivaldo
- DOREE Bruno
- FALAISE Mathias
- NOEL Thierry
- ZERGUIT Mohamed

Le planning de formation
- Vendredi 26 octobre 2018 (siège du DDA à 19h00)
- Vendredi 23 novembre 2018 (siège du DDA à 19h00)
- Vendredi 7 décembre 2018 (siège du DDA à 19h00)
- Samedi 22 décembre 2018 (siège du DDA à 9h00)

- Une dernière séance de formation sera programmée au cours de la semaine 2 (lundi 7 au vendredi 11 janvier 2019) étant précisé que l'examen de Ligue (stage N°1) est programmé le samedi 12 janvier 2019.
- Cet avis tient lieu de convocation.

COURRIERS DES CLUBS

- Ent S Beaumontéléger : Demande d'arbitre D 5, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- AS St Félicien : Demande d'arbitre D 6, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- US Moursoise : Lu et noté, demande transmise au CTDA M.VIALLET Roland
- O Ruoms : Lu et noté
- AS Sanne St Romain de Surieu : Demande d'arbitre D 5, votre demande sera exaucée selon la disponibilité de notre effectif
- O Rhodia Péage : Lu et noté
- AS Berg Helvie : Lu et noté
- ENT Sarras St Vallier : blessure d'un de vos joueurs, lu et noté

DEMANDE D'ARBITRE

RAPPEL AUX CLUBS
Toute demande d'arbitre doit se faire au plus tard, le vendredi 15 jours avant la dite rencontre et sur imprimé à télécharger sur le site du District dans la rubrique « Documents Clubs »

NFORMATION A L'ATTENTION DES ARBITRES INDEPENDANTS

Comme chaque saison sportive, les arbitres indépendants doivent s'acquitter de la somme de 50€40 correspondant à :
- La cotisation arbitre qui s'élève à 40€00.
- L'annuaire du District (reçu par voie postale), d'un montant de 10€40.

A ce sujet, un courrier sera prochainement envoyé à tous les arbitres indépendants.

Par conséquent, la commission de district de l'arbitrage demande aux intéressés de régler ce montant **avant le vendredi 2 novembre 2018, délai de rigueur.**

A défaut, tous les arbitres concernés seront mis en arrêt de désignation jusqu'à réception de leur règlement.

Liste des arbitres concernés :

- BAGHOUGHI Aziz
- CRESPO Pierrick
- GOMES Christian
- MIGUEL David
- ROUX Jason

COMMUNIQUE A L'ATTENTION DES CLUBS ET DES ARBITRES ADULTES ET JEUNES FEUILLE DE REMBOURSEMENT DES FRAIS D'ARBITRAGE

A compter de cette saison sportive, une nouvelle procédure de remboursement des frais d'arbitrage est mise en place pour l'ensemble des compétitions organisées par le District Drôme-Ardèche de Football.

De ce fait, la commission de district de l'arbitrage demande à tous les arbitres adultes et jeunes, de respecter scrupuleusement les 2 points indiqués ci-dessous :

- Utiliser UNIQUEMENT la feuille de remboursement qui sera distribuée lors de l'assemblée générale des arbitres et envoyée aux clubs via leur adresse mail.
- Présenter OBLIGATOIREMENT cette feuille de remboursement dûment complétée au club lors de chaque rencontre.

Pour information, la feuille de remboursement des frais d'arbitrage est téléchargeable sur le site internet du District dans la rubrique « documents ».
En cas de non présentation de ce document, le club ne remboursera pas les frais d'arbitrage.

FOOT DIVERSIFIE

RAPPEL : Le contrôle des licences est OBLIGATOIRE contre pour toutes les autres rencontres du District

INFORMATIONS RAPPORTS DISCIPLINAIRES

ATTENTION : Depuis le lundi 10 septembre 2018, Tout Rapport concernant la Commission de Discipline doit être envoyé dans les 48 Heures uniquement à la d'adresse ci-après : discipline@drome-ardeche.fff.fr

Y compris lorsque que vous mettez un carton rouge à la suite de deux cartons jaunes ainsi que lorsque vous mettez un éducateur ou toute personne du banc de touche derrière la main courant c'est-à-dire l'expulser

NFORMATIONS INDISPONIBILITES

RAPPEL : Les indisponibilités sur votre compte My FFF sont prises en compte au plus tard 15 jours avant la rencontre.

Toutes correspondances ayant un rapport avec la Commission Départementale de l'Arbitrage doit être faite sur la boite mail de la CDA : arbitres@drome-ardeche.fff.fr et uniquement sur cette adresse et pas l'adresse générale du district.

LE FOOTBALL ET SES REGLES EDITION 2019

La Commission de District de l'Arbitrage vous informe que le livre « le Football et ses règles » édition 2019 est disponible.

Pour toute commande, merci de bien vouloir vous rapprocher de Roland VIALLET, Conseiller Technique Départemental en Arbitrage – 06-15-60-01-54 ou 04-75-81-36-43 ou par mail à l'adresse suivante : roland.viallet@drome-ardeche.fff.fr

Le montant du livre est fixé à 28€ (chèque à établir à l'ordre du District Drôme-Ardèche de Football).

*****

La CDA remercie la ville de Valence pour le prêt des installations sportives du stade PASSELEGUES pour le rattrapage du test physique TAISA du 20 octobre 2018

Le Président
Nicolas BRUNEL

Le secrétaire
Jean Baptiste RIPERT